



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.
Six mois, —	10 — — 13 — »
Trois mois, —	5 25 — 7 50 — »

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin,	Express.
9 — 02 — — —	Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — —	Express.
7 — 15 — — —	Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 35 — — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — —	Express.
11 — 54 — — —	Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — —	soir, Omnibus.
10 — 34 — — —	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Nous publions, d'après le *Moniteur*, les discours prononcés dimanche, à Orléans, à l'occasion de la visite de l'Empereur et de l'Impératrice.

Le Maire d'Orléans, recevant Leurs Majestés à la gare, a prononcé l'allocution suivante :

« Sire,

Le maire et le conseil municipal s'empres- sent de vous offrir l'hommage de leur fidèle dévouement et de leur reconnaissance pour avoir cédé, en venant vers nous, aux vœux les plus chers et souvent renouvelés de nos populations.

Je viens aussi présenter à Votre Majesté les clefs de cette antique cité, uniquement comme le symbole d'une entière confiance; car nos murailles, qui furent au Moyen-Age le palladium du royaume de France, ont depuis disparu, et leurs débris ont servi à construire nos chemins vicinaux, pour lesquels vous avez, Sire, une si heureuse et si féconde prédilection.

Autrefois place de guerre, mais aujourd'hui ville d'industrie et de commerce, Orléans aime la paix et en apprécie les bienfaits; cependant si la France, forte de son droit et soucieuse de son honneur, était contrainte de tirer l'épée, les Orléanais seraient dignes de leur passé, car nos ancêtres, en nous léguant leur gloire, nous ont transmis leur ardent amour de l'indépendance et de la grandeur de la patrie.

» Pénétrez donc, Sire, à travers ces populations dont vous daignez venir étudier les besoins. Elles accourent sur votre passage pour saluer de leurs acclamations le bienfaiteur des inondés malheureux, et surtout le puissant et généreux souverain qui, après avoir rétabli l'ordre et fait rendre à la nation son rang dans le monde, s'est spontanément empressé d'asseoir les bases de cette liberté tutélaire qui sait inspirer l'initiative individuelle et assurer le respect des lois.

» Madame,

» Vous avez voulu ajouter à notre bonheur, Vous, la providence de ceux qui souffrent et la courageuse compagne de notre Empereur, en nous honorant de votre visite tant désirée; grâces vous en soient rendues! Votre Majesté a d'avance conquis tous les cœurs, et nous aurions voulu que l'Héritier du trône, participant à l'ovation populaire qui s'appête, pût entendre ce cri de nos cœurs cent mille fois répété :

» Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial! »

L'Empereur a répondu :

« Monsieur le maire,

» J'ai accepté avec plaisir votre invitation, parce que je suis toujours heureux de me retrouver au sein d'une ville qui, tout en conservant religieusement de glorieux souvenirs et de si patriotiques sentiments, se livre avec ardeur aux luttes du travail et de l'industrie.

» J'ai voulu constater par moi-même vos progrès et les encourager, persuadé qu'au milieu de la tranquillité générale de l'Eu-

» rope, ils peuvent se développer avec confiance.

» Je vous remercie des sentiments que vous manifestez pour l'Impératrice, pour mon Fils et pour moi. »

Sur le seuil de la cathédrale, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, a adressé à Leurs Majestés le discours suivant :

« Sire,

» Au moment où Votre Majesté met le pied sur le seuil de cette vieille basilique pleine de grands souvenirs, j'ai l'honneur de lui présenter les vœux et les hommages du clergé de la ville et du diocèse d'Orléans.

» J'ose dire que, sur tout le sol de la France, Votre Majesté n'a pas rencontré de cité plus noble, plus chrétienne et plus française.

» Orléans, deux fois au moins, a eu le bonheur et l'honneur singulier d'être le dernier et victorieux rempart de notre pays contre l'invasion étrangère.

» Paris, que je nomme avec respect, a laissé forcer plusieurs fois ses portes par l'étranger; Orléans, jamais!

» La Loire, qui est notre fleuve, a toujours été une barrière infranchissable.

» Et hier même, nous célébrions le 439^e anniversaire du jour mémorable où une jeune fille de dix-sept ans, envoyée par Dieu, délivrait Orléans et sauvait la France.

» Et déjà, aux jours de la barbarie, un de nos plus grands évêques, saint Aignan, faisait ici reculer devant la croix celui qui, dans son féroce orgueil, se nommait lui-même fils de Dieu.

» Dans ces deux grandes détresses, Orléans n'a pas seulement été le rempart, il a été le cœur de la France, et on sentit battre là les dernières émotions nationales. Mais, grâce à Dieu, le cœur était fort, et bientôt l'indépendance menacée, la liberté, l'avenir, tout fut reconquis.

» Puisque Votre Majesté nous fait l'honneur de nous visiter, qu'elle mette la main sur ce cœur, car il est toujours le même, les Orléanais n'ont pas changé, et Votre Majesté sentira qu'au milieu de la confusion des hommes et des choses, il y a toujours là deux battements d'une force indomptable : le patriotisme dont vous êtes entouré et la religion; elle sentira ici, plus peut-être qu'en aucune autre partie de l'Empire, que la France, quand on interroge de près son âme, est et veut être à jamais la nation très-chrétienne, et que, dans cette double flamme du patriotisme et de la foi, fut toujours son honneur et sa fortune depuis Charlemagne.

» Nous demandons à Dieu, Sire, que les inspirations de ce monarque immortel, qui a tant servi la civilisation chrétienne et française soient celles de Votre Majesté, et vivent à jamais bénies et fidèles dans le cœur du Fils aîné de l'Eglise.

» Nous ne saurions porter plus loin nos vœux, ni en former qui soient plus dignes de vous, de la France, de la religion, et plus décisifs pour l'avenir que Dieu, comme toujours, tient dans ses puissantes mains.

» Vous avez aimé, Sire, le rapprochement heureux des fêtes de Jeanne d'Arc avec les fêtes de l'agriculture. Ce mélange des richesses de

FRUILLÉTON.

LE FROTTEUR DE LOUIS XV,

NOUVELLE HISTORIQUE,

Par M. E.-M. de LYDEN.

(Suite.)

Au contact de ces armes, la jeune fille tressaillit et sentit l'espoir renaitre dans son cœur; tout doucement elle tira à elle les armes et les plaça à côté d'elle.

Désormais elle était sûre de n'avoir plus rien à redouter de son ennemi.

— Pourquoi je vous ai fait enlever? continua de Bellac, mais pour vous assurer une existence enviable entre toutes.

— Croyez-vous donc me tenter par vos paroles, monsieur, et pensez-vous que je sois plus disposée à vous écouter aujourd'hui, après l'acte indigne que vous venez de commettre, qu'il y a deux mois; dites, monsieur de Bellac, le croyez-vous? Ordonnez au cocher de retourner; faites-moi reconduire chez Mme Boucheman et j'oublierai tout : votre amour se présente mal ainsi!

— Hélas, mademoiselle, je ne suis plus pour vous

l'ardent amoureux, chevalier de Bellac, mais le plus humble de vos serviteurs.

Antoinette ne comprenait rien à ce largage humble et timide; elle s'attendait à essayer le feu de nouvelles déclarations, de protestations ardentes, elle craignait davantage encore, et voilà qu'elle se trouvait devant un homme qui, après l'avoir arrachée aux siens, tremblait devant elle.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, monsieur, mais comme vous ne pouvez avoir que de mauvaises intentions, je vous somme de nouveau de me ramener à Paris.

— Cela m'est impossible, mademoiselle, et quand vous saurez au nom de qui j'agis, à quels ordres j'obéis, vous cesserez de vous étonner et de vous plaindre.

Pendant ce temps, les chevaux dévorait l'espace. Antoinette cherchait vainement à deviner le sens de ces paroles énigmatiques, et la vérité était à cent lieues des nombreuses hypothèses qui se pressaient dans son cerveau.

Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'elle courait un danger et que le chevalier était un instrument dont on se servait.

— Monsieur, lui dit-elle, si vous ne faites pas arrêter les chevaux, je vous jure que je me tue à vos yeux, je vous le jure sur ma sainte patronne.

— Mademoiselle, écoutez-moi, répondit le chevalier; je n'arrêterai pas les chevaux parce que cela est contraire aux ordres que j'ai reçus. Vous ne vous tue- rez pas, parce que, bien avant que vous n'avez ouvert cette portière pour vous précipiter sur la route au risque de vous faire broyer, je vous aurai empêchée de faire un mouvement, et pour en finir tout de suite avec vos inquiétudes, pour vous calmer, vous rendre aussi joyeuse que je vous vois courroucée, je vais vous dire à qui j'obéis et où je vous conduis.

Le ton solennel du chevalier imposa pour un instant à la jeune fille, qui attendit avec une anxiété curieuse la fin de la révélation.

— Eh bien! dit-elle d'une voix qui trahissait son émotion.

Le chevalier s'était arrêté pour juger de l'effet de sa phrase, et à l'interrogation de Perle-Blanche il comprit qu'elle avait porté.

— Allons, se dit-il, tout va bien... j'en étais sûr. De Bellac, mon ami, te voilà sur le chemin de la fortune.

— Eh bien, répéta Antoinette, où me conduisez-vous?

— Au roi de France!

— Au roi de France! se dit la jeune fille stupéfaite.

— Oui. Sa Majesté vous a vue, elle vous aime avec

passion et vous remplacerez la Pompadour.

La foudre fût tombée aux pieds de la pauvre demoiselle de comptoir qu'elle n'eût pas été plus éffrayée. La stupeur la rendait muette.

De Bellac se trompa sur les sentiments d'Antoinette; il la crut éblouie par la perspective de cette grandeur aussi honteuse qu'inattendue, et le misérable s'empressa de plaider sa propre cause.

— Permettez-moi d'espérer, mademoiselle, que vous ne m'oublierez pas. Vous vous souviendrez que c'est Bellac qui vous aura conduite au trône, et quand vous serez duchesse, — car vous serez certainement duchesse, le roi ne saurait moins faire, — vous m'aidez à reconquérir mes biens, mes titres et mon rang.

De Bellac n'avait jamais eu ni rang, ni biens, ni titres; sa noblesse était fort douteuse même. Mais il allait criant partout que la favorite l'avait dépouillé de tout.

Antoinette, cette fois; sentit son cœur se soulever de dégoût en même temps que la terreur envahissait son âme.

Dans son esprit passa soudain, rapide et sinistre comme un éclair d'orage, un affreux tableau, celui du roi abusant de son pouvoir pour l'enlever à son fiancé et l'avilir à ses propres yeux, en même temps que le souvenir de Louis Laurent resplendissait en son cœur.

nos champs, malgré leur tristesse passagère, et des conquêtes du travail au temps présent, avec les souvenirs impérissables du passé, élève l'âme à un amour plus large et plus ému de la patrie, de son histoire, de ses destinées. La fête de Jeanne d'Arc est d'ailleurs si bien la fête des campagnes ! puisque la vierge de Domrémy fut fille des hameaux, et naquit de ces paysans généreux dont la forte main sait conquérir, labourer et défendre la terre.

» La fête de Jeanne d'Arc est aussi la fête de toutes les femmes chrétiennes et françaises, et vous l'avez compris de cette sorte, Madame, en daignant vous y associer. Jeanne d'Arc n'a pas seulement sauvé la France, c'est la France elle-même qu'elle représente ; cette nation sensible et fière, tendre et valeureuse, nous nous plaisons à la voir, et cette image ne saurait déplaire à vos regards, sous les traits de Jeanne d'Arc, avec le cœur inspiré d'une jeune fille sous l'armure d'un guerrier.

» Vous avez bien voulu, Madame, prendre part à nos solennités, et cette pensée aussi me touche, le lendemain d'un jour où la religion vous a donné la plus pure joie qui soit ici-bas permise au cœur d'une mère : Votre Majesté vient de voir son Fils s'agenouiller et se nourrir pour la première fois du pain de vie à l'autel du Dieu qui aime et bénit cet âge. L'attendrissement de ce spectacle a fait couler de vos yeux de pieuses larmes. Puisse Votre Majesté n'en connaître jamais d'autres ! Puisse-t-elle voir le jeune prince, son amour et son espérance, croître dans cette piété forte qui est, comme Bossuet le disait au fils de Louis XIV, le tout de l'homme et du prince ! Puisse sa première communion demeurer le profond et indestructible souvenir de sa vie ! C'est ce que demandait à Dieu pour lui le chef vénéré de l'Eglise, lorsque, du haut du trône apostolique, toujours si vaillamment soutenu par nos armes, Pie IX le bénissait au moment même où il recevait pour la première fois la visite de son Dieu ! »

L'Empereur a répondu :

« Je suis très-touché de nobles paroles que vous venez de m'adresser. C'est dans ces lieux qu'on se rappelle avec bonheur ce que peuvent pour le salut et la grandeur d'un pays la foi religieuse et le vrai patriotisme. C'est dans cette ville que s'est produit un de ces faits les plus merveilleux de l'histoire, et le fleuve qui coule sous vos murs fut autrefois un des remparts de notre indépendance, comme il protégea, dans des temps plus rapprochés, les héroïques débris de nos grandes armées.

» En venant, l'Impératrice et moi, nous mêler aux fêtes populaires de la ville d'Orléans, nous avons d'abord voulu nous agenouiller dans son ancienne basilique, et, au milieu des grands souvenirs du passé, demander à Dieu sa protection pour l'avenir.

» Je vous remercie, Monseigneur, je remercie votre clergé des prières que vous voulez bien élever au ciel pour l'Impératrice, pour le Prince Impérial et pour moi ! »

Des lettres de Moldavie présentent les populations de ce pays comme fort agitées. Les correspondances de Bucharest parlent même des symptômes de soulèvements qui se manifesteraient, non-seulement en Moldavie, mais encore en Valachie. Le gouvernement du prince Charles serait à la veille de proclamer l'état de siège dans les Principautés Unies.

Citons à ce sujet une piquante réflexion du consul général anglais, M. Green.

Dans une entrevue qu'il avait le 1^{er} mai avec le ministre Gulesco, M. Green demandait à ce fonctionnaire si le gouvernement roumain pouvait compter sur l'armée. — Sans aucun doute, avait répondu M. Gulesco. — J'ai reçu, répliqua l'agent anglais, la même réponse de la part du ministère du prince Couza, deux jours avant son renversement.

Que doivent dire les mahométans arriérés, lorsqu'ils apprennent des nouvelles comme celle que le télégraphe vient d'apporter de Constantinople : le sultan a inauguré le conseil d'Etat ; des rapports ont été lus dans cette assemblée sur la situation de l'empire ! Voilà donc la Turquie organisée politiquement et administrativement à l'européenne. Il paraît même que la justice criminelle ottomane va subir, elle aussi, des transformations modelées sur les législations pénales des Etats de l'Europe occidentale. Le télégramme dont nous venons de parler annonce, en effet, la création d'un système de tribunaux criminels et correctionnels, et nous apprenons d'autre part que le projet de loi concernant l'institution du jury a été approuvé par la commission chargée de l'examiner.

On lit dans la *Correspondance de Berlin* :

La *Gazette d'Augsbourg* se laisse écrire de Posen que « les négociations entamées avec le Vatican pour l'établissement d'une nonciature à Berlin sont provisoirement rompues, parce que le gouvernement prussien refuse d'accorder au nonce du pape des droits aussi étendus que ceux qui sont réclamés par le saint-siège.

La meilleure et la véritable raison pour que ces négociations de la Prusse avec Rome soient rompues, c'est qu'elles n'ont jamais été entamées. Tout ce qui a été raconté à ce sujet, dans la presse allemande et française, est de pure invention.

Les promoteurs du mouvement tchèque ont réuni à Prague un grand meeting, dans lequel on a voté par acclamation des résolutions résumant les vœux de la nation bohème, à savoir : la restauration de la couronne de saint Wenceslas et sa parité de droits avec la cou-

ronne de Hongrie, le suffrage universel pour les élections à la Diète de Bohême et l'abandon des nouveaux projets d'impôt.

A Vienne, les questions de finances absorbent exclusivement les esprits. La sous-commission du Reichrath, chargée de l'examen du budget présenté par le gouvernement, a modifié ce projet de fond en comble et lui a donné la forme d'un contre-projet qui a été lu par le rapporteur, M. Skene, dans une séance de la commission à laquelle tous les ministres assistaient. Le ministre des finances ne s'est pas rallié aux propositions de la commission, mais il n'a pas repoussé absolument la conversion obligatoire de la dette, mesure qu'un autre ministre cependant n'avait pas hésité à assimiler à une banqueroute. M. Brestl a annoncé que cette question était encore à l'étude et ferait l'objet de nouvelles délibérations.

Le chancelier de l'Echiquier vient de déposer devant la Chambre des communes un compte approximatif des frais de l'expédition d'Abyssinie. Ce compte-rendu a été préparé par les soins de l'*India-Office*. Le compte actuel, qui ne peut être considéré que comme un aperçu approximatif, fait voir que les dépenses dont il s'occupe s'élèveront probablement dans l'Angleterre et dans l'Inde, à la fin de mai 1868, à la somme d'environ 5,000,000 liv.

Un meeting à Birmingham, présidé par l'archidiacre Sandfort, a voté à l'unanimité la motion que le droit électoral soit accordé aux femmes aux mêmes conditions qu'il l'est aux hommes. Plusieurs membres du Parlement se sont excusés, par lettres, de ne pouvoir assister à ce meeting, où les dames naturellement étaient nombreuses.

La *Liberté* résume comme suit sa correspondance d'Alger :

« Alger, 5 mai.

» L'administration essaie, mais en vain, de dissimuler son émotion ; elle ne peut tromper personne ici, et les communiqués qu'elle adresse aux journaux algériens n'ont pour effet que d'accroître l'inquiétude qui s'est emparée de la population européenne.

» Les affaires sont suspendues, les quais du port d'Alger sont encombrés de blé que personne ne veut acheter, car les Européens ne souffrent pas de la disette, et les Arabes n'ont pas d'argent pour acheter les vivres qui leur manquent.

» Dans les campagnes cultivées par les Européens, les soldats sont employés à surveiller activement les récoltes ; mais leur activité dans beaucoup d'endroits a été mise en défaut par l'infatigable persévérance des faméliques Arabes.

» Patients comme des musulmans, souples

et agiles comme des panthères, ils savent attendre pendant des jours, des semaines, des mois, l'occasion propice, et lorsqu'ils la trouvent ils la mettent à profit avec une dextérité qui souvent déconcerte nos zouaves eux-mêmes.

» C'est que l'instinct de la conservation personnelle est là, toujours éveillé, et que nos soldats accomplissent avec une certaine répugnance cette besogne qui consiste à empêcher des hommes de manger, tout en sachant qu'ils vont mourir de faim.

» Ils ont beau vouloir s'approprier le bien d'autrui, les malheureux n'en sont pas moins dignes de la pitié, car ils vont mourir, et le cœur de nos soldats, ému de cette affreuse détresse, ne leur permet pas de déployer toute leur énergie.

» Les colons, de leur côté, sont en proie au même sentiment, mais ils sont placés dans la terrible alternative ou de faire respecter leurs récoltes, ou d'être eux-mêmes réduits à la détresse.

» Dans cette situation, on comprend que les routes soient peu sûres ; aussi ne les parcourt-on qu'armé jusqu'aux dents.

» Néanmoins, en dépit de toutes les précautions, les attaques se multiplient dans une proportion inquiétante. On parle depuis quelques jours d'une caravane de quarante-cinq chameaux chargés de blé qui aurait disparu dans les environs d'Aumale, sans que hommes ni bêtes aient laissé la moindre trace.

» Les villes avaient, jusqu'à présent, joui d'une tranquillité relative ; mais aujourd'hui elles ne sont plus respectées elles-mêmes, et sont souvent le théâtre de crimes inouïs.

» Voici comment le *Courrier de l'Algérie* raconte l'assassinat d'un jeune Français sur le boulevard de l'Impératrice, c'est-à-dire au centre même de la ville européenne.

» La victime est le jeune Henri Cligny, fils d'un honorable employé du chemin de fer qui devait revenir de Blidah, dimanche, par le train de sept heures.

» Comme il tombait quelques gouttes d'eau, la mère, qui était malade, avait envoyé à la gare cet enfant vêtu d'un caban pour porter un parapluie à son père.

» Lorsqu'il s'y présenta, le père venait de sortir. C'est ce qu'un employé dit à l'enfant, qui reprit aussitôt le chemin de sa demeure. Sans nul doute, il remonta l'escalier du bastion n° 17, qui est la voie de communication la plus directe entre le quai et le boulevard sur ce point. A peine avait-il fait quelques pas, traversant le boulevard dans sa largeur, qu'il était saisi et frappé du coup mortel. L'audacieux et féroce assassin était parvenu probablement à étouffer ses cris.

» Une blague à tabac trouvée sur le lieu du crime et certains détails, prouvèrent que ce meurtre avait été accompli par un Arabe.

» La population européenne s'émut, et le

L'un lui donna un courage héroïque, l'autre la fit frémir d'horreur.

Le cocher, pour laisser souffler ses chevaux qui avaient fourni plus d'une lieue d'une seule traite, les laissait gravir au pas une petite côte. Le moment était favorable pour la fuite.

Profitant donc de l'occasion, Antoinette ouvrit brusquement la portière et s'élança.

Le chevalier voulut l'arrêter et la saisir par sa jupe, mais l'impulsion était donnée et un morceau d'étoffe lui resta dans la main. A son tour il bondit sur la route. Antoinette se retourna et, lui présentant les pistolets dont elle s'était armée, elle lui dit :

— Si vous portez la main sur moi, je vous tue !

De Bellac n'était pas très-brave, et s'il ne s'était agi que de ses amours personnelles, il se serait tenu pour averti et aurait laissé la captive s'éloigner ; mais laisser fuir Perle-Blanche, c'était à la fois s'exposer à la colère du roi et à perdre tout espoir de fortune, sans compter que le bruit de cette affaire, une fois manquée, pourrait revenir aux oreilles de Mme de Pompadour, qui ne lui pardonnerait pas. Toutes ces considérations lui donnèrent du courage, et sans tenir compte de la menace de la jeune fille il la saisit à bras-le-corps.

Antoinette, malgré sa résolution, n'était pas femme à tuer ainsi un homme, et elle ne fit pas feu ; mais dans

la lutte, le chien d'un des deux pistolets s'abattit, le coup partit et la balle alla frapper le chevalier en plein corps.

Le chevalier s'affaissa en poussant un cri déchirant, entraînant avec lui la jeune fille, qui sentit quelque chose de chaud et d'humide éclabousser son visage.

C'était le sang du malheureux qui avait jailli de la blessure comme poussé par un piston, effet produit par la chute du corps.

La détonation de l'arme à feu effraya les chevaux qui s'emportèrent et descendirent dans un galop furieux l'autre versant de la colline au sommet de laquelle ils étaient arrivés.

Antoinette se dégagea, folle de terreur, et se mit à courir en criant à l'aide.

Mais la route était déserte et la nuit noire.

Dans sa course désordonnée elle se heurta contre un arbre, fit une chute et se donna une entorse.

Surmontant la douleur et toujours sous l'impression du terrible événement qui venait de s'accomplir, elle se releva et reprit sa marche précipitée à travers les chemins sans se rendre compte de la direction qu'elle suivait.

Mais, au bout d'un certain temps, les forces lui manquèrent totalement et, succombant à la douleur et à la fatigue, elle tomba sur le sol en murmurant le

nom de Louis.

Au matin Antoinette, souillée de sang et de boue, grelottant la fièvre, divaguant, était relevée par de braves marchands forains, saltimbanques et bohémiens, qui parcouraient le pays dans leur carriole, maison roulante qui leur servait à la fois de logis, de magasin et de boutique.

Ils y installèrent de leur mieux la malade et, tout en lui prodiguant tous leurs soins, continuèrent leur route vers Paris, où ils se rendaient.

Ils espéraient qu'une fois la fièvre apaisée, la jeune fille leur ferait connaître son nom et son adresse et qu'ils n'auraient qu'à la reconduire à sa famille ; mais les choses se passèrent autrement. Non-seulement la fièvre ne cessa pas, sinon à de rares et courts intervalles pendant lesquels Antoinette demeurait absorbée, anéantie, mais les divagations ne firent qu'augmenter. Bref, Perle-Blanche était folle.

Pendant ce temps, qu'était devenu le chevalier ?

Le cocher était un homme de sac et de corde ayant déjà eu maille à partir avec messieurs du Châtelet. Du haut de son siège, son attention ayant été attirée par le bruit du coup de feu, il avait à peu près vu ce qui s'était passé.

Les cris de Perle-Blanche lui avaient fait comprendre que la jeune fille était en fuite, et au gémissement

du chevalier il avait compris que celui-ci était blessé, mort peut-être...

Dans les deux hypothèses, l'affaire devenait mauvaise pour ceux qui y avaient trempé, et notre homme crut prudent de continuer sa route sans s'inquiéter de ce que devenait son maître et complice ; il prit des chemins de traverse, rentra à Paris, remisa sa voiture dans un lieu secret où elle fut recouverte, le jour même, d'une couche de couleur d'une autre nuance et, après avoir fait disparaître les vêtements qu'il portait le jour de l'enlèvement, avait repris tranquillement sa profession avouée de porteur de chaise.

Bien que dangereusement blessé, le chevalier était parvenu à se traîner jusque chez un compagnon de vices qui demeurait au Point-du-Jour et qui le reçut sur le récit d'un conte qu'il lui fit.

Bien entendu notre homme se tint coi et attendit patiemment la guérison qui, du reste, ne devait pas être trop longue, la balle n'ayant atteint aucun organe essentiel de la vie.

Et voilà pourquoi, bien que près de quinze jours se fussent écoulés depuis l'attentat, ni Lebel, ni le roi n'avaient entendu parler pas plus de Perle-Blanche que du chevalier de Bellac.

(La suite au prochain numéro.)

lendemain au moins 10,000 hommes suivirent le cortège funèbre. Des discours furent prononcés sur la tombe de la jeune victime, et enfin une manifestation complète eut lieu.

» La population est fort émue, et accuse hautement l'administration de ne pas prendre les précautions nécessaires pour sauvegarder la sécurité publique.

» On parle de plusieurs autres assassinats commis en ville et dans les environs depuis peu de jours. L'opinion publique s'en émeut d'autant plus que les journaux gardent le plus profond silence en ce qui les concerne. Ce silence est ainsi expliqué par le *Courrier de l'Algérie* :

« Quels que soient les renseignements qui nous parviennent de toutes parts et qui sont, pour ainsi dire de notoriété publique, nous craignons — et pour cause — de nous en rendre éditeurs responsables. On commet si involontairement le délit de fausse nouvelle !... »

» Ce journal fait aussi quelques remarques qui nous paraissent pleines de sens :

» Pourquoi, se demande-t-il, laisse-t-on errer la nuit dans nos rues, sur nos places, ces Arabes dont il est si difficile de constater l'identité en cas de crimes ou de délit ?

» Pourquoi, dès le coup de canon, ne les oblige-t-on pas à disparaître de toute voie publique ?

» Pourquoi surtout tolère-t-on que, de jour comme de nuit, ils soient porteurs d'armes de la plus dangereuse espèce, telles que couteaux à lame fixe, poignards, flissas, etc., etc., alors que les Européens sont mis en contravention quand on saisit sur leur personne des armes apparentes ou cachées ?

» Oui, pourquoi toutes ces illégalités et ces négligences ? »

« Alger, 7 mai.

» L'attitude de la population en présence de faits aussi graves que ceux que je vous ai signalés dans ma dernière lettre était telle et son émotion a été si profonde, que l'administration a cru devoir publier un supplément au *Moniteur algérien*, destiné à rassurer les esprits.

» Voici la préface de ce document singulier. Elle peut servir à montrer quelles sont les appréhensions de la population européenne, puisque l'administration n'hésite pas à prendre l'initiative d'une publication aussi grave :

« Depuis quelque temps, le bruit de crimes imaginaires ou le récit de faits réels mais exagérés avait produit une assez vive émotion dans la ville d'Alger, lorsque le déplorable attentat commis sur la personne du jeune Henri Cligny est venu jeter parmi la population une inquiétude d'autant plus

» grande qu'elle s'est figurée que ce crime n'était pas un fait isolé et qu'on devait l'attribuer à des causes générales.

» C'est à cette situation morale qu'il faut attribuer tous les bruits sinistres qui ont couru en ville dans la journée du 4.

» Il n'y a absolument rien de vrai dans tous ces bruits.

» Afin que chacun puisse apprécier exactement la situation, le gouverneur-général croit devoir mettre sous les yeux de tous l'état des meurtres ou tentatives d'assassinats commis contre des Européens par des indigènes depuis plus de six mois dans toute l'Algérie, en territoire civil et classé en territoire militaire.

» Suivait ensuite une liste de vingt-et-un crimes systématiquement par provinces, arrondissements et territoires.

» L'émotion est à son comble et les imaginations vont leur train.

» On ne sait ce qui pourrait arriver si de nouveaux attentats étaient commis, et tout serait alors à redouter. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie le décret portant promulgation de la loi sur la presse ; elle s'appellera la loi du 11 mai 1868.

— L'Empereur et l'Impératrice étaient accompagnés, dans leur voyage à Orléans, par S. Exc. le général Fleury, grand écuyer ; le général de Waubert, aide-de-camp ; le marquis d'Havrincourt, chambellan ; le commandant duc d'Elchingen et le capitaine comte de Lauriston, officiers d'ordonnance ; le baron de Bourgoing, écuyer ; par M^{me} la vicomtesse Aguado et M^{me} de Sauley, dames du palais ; M^{lle} Marion, demoiselle d'honneur, et le comte de Cossé-Brissac, chambellan.

— On parle d'un nouveau et prochain voyage du prince Napoléon à l'étranger.

— On s'entretenait beaucoup au Corps Législatif des paroles prononcées par l'Empereur à Orléans. On en commentait fort la réserve. Cependant, elles étaient généralement interprétées dans un sens pacifique. On admirait l'éloquente harangue de Mgr Dupanloup : tout le monde en constatait le ton énergique et fier. On s'était plu à faire de l'illustre prélat un ennemi du gouvernement ; son discours était considéré comme le plus éclatant des démentis.

« Il a su être aimable sans se montrer courtisan », disait un des honorables députés du Loiret ; et puis, derrière chacune de ses paroles,

on sent en même temps une personnalité qui s'affirme, un noble sentiment patriotique qui s'accroît.

— La commission du budget travaille beaucoup, et avance moins dans son travail qu'on ne pouvait l'espérer. La cause en est, paraît-il, dans l'énergie avec laquelle elle persiste dans les réformes budgétaires qu'elle a mises en avant dès le début de son examen. Toutefois, et bien qu'amendé par des propositions importantes, le projet d'emprunt sera prochainement en mesure d'arriver à la discussion publique.

— L'archevêque d'Alger est, dit-on, attendu prochainement à Paris ainsi que son grand-vicaire, l'abbé Luchet. Le voyage de M. Lavignerie se rattacherait à l'affaire des enfants arabes devenus orphelins à la suite de la famine et recueillis par le prélat.

— A de nouveaux fusils il faut de nouvelle poudre : c'est ce qu'ont pensé les inventeurs, et il paraît que leurs recherches ont abouti à un bon résultat. Un journal annonce qu'on fabrique en ce moment, dans les environs de Paris, une poudre blanche pour l'artillerie, poudre qui ne contient pas de soufre, ne fait pas de fumée et porte plus loin que la poudre dont on se sert actuellement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Joly-Leterme, architecte correspondant de Son Exc. le ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, vient d'être chargé de la restauration des combles de l'église monumentale de Conault.

Les frais de cette restauration sont à la charge du ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts et de celui des Cultes.

L'Anjou saura gré à l'administration supérieure de cette utile dépense, pour un de ses monuments les plus remarquables, et en particulier à M. le Préfet de Maine-et-Loire, à M. le Sous-Préfet de Saumur et à M. Joly-Leterme, qui ont fait valoir les titres de cet édifice à une restauration entière, et ils obtiendront prochainement, nous l'espérons, le dégageant complet de l'église.

« Monsieur le Rédacteur,

» Le nouvel article de votre correspondant n'étant qu'une réédition de celui du 16 avril, il serait peut-être bon de le laisser sans réponse. Cependant dans cette boutade on touche un point assez sensible, on s'en prend cette fois à mon manque de courtoisie.

J'ai l'honneur, Monsieur le Rédacteur, de connaître votre correspondant anonyme, et il

devrait être le dernier à se plaindre de mon style plus ou moins courtois.

» Qu'il veuille donc bien se rappeler que dans une réunion récente et nombreuse j'ai dû lui faire observer hautement qu'il oubliait à mon égard les lois les plus vulgaires de la simple politesse.

» Je sais qu'un mauvais exemple n'est jamais bon à suivre ; et si le hasard m'obligeait à répondre de nouveau à votre honorable correspondant, j'imiterais en cette circonstance l'incomparable M. de Buffon ;

» Je mettrais des manchettes.

» Votre bien dévoué,

» CH. DELAUNAY.

Voici une nouvelle épître qui n'avancera guère la question de la boucherie. Pauvre consommateur, patience ! Ce n'est qu'un écart ; tes intérêts seront sans doute repris, un autre jour. Inutile d'aborder le chapitre des courtoisies, ce serait une dissertation par trop curieuse, et du reste le lecteur est suffisamment éclairé. En attendant et avec toutes ces digressions, c'est aux bouchers de rire ; jusqu'ici en effet beaucoup de paroles, aucun résultat !

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 13 mai. — Une émeute, qui a pris des proportions sérieuses, a eu lieu dimanche et lundi à Ashton-sur-Lyne (comté de Lancastre). Soixante-dix maisons ont été pillées.

La force publique a déblayé les rues. Il y a eu cinquante à soixante blessés. Les troupes et la police sont en force.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Voici le sommaire du dernier numéro du *Paris-Magazine* :

La montre de Marat.	JULES PENELLE.
Causerie parisienne.	COMTE JACQUES.
Un village en émoi.	ANDRÉ HIRIGOYEN.
Conceptions délirantes.	FRANCIS MAGNARD.
Le mariage de la diya.	CAMILLE DEBANS.
Les députés des Alpes-Maritimes.	VOX POPULI.
Les mendiants arabes.	K. LUTTEMER.
La Cryptographie.	CHARLES JOLIET.
Salon de 1868.	X...
Théâtres.	CRISPIN.
Propos interrompus.	JACQUES SINCÈRE.

BOURSE DU 12 MAI.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69 55.

4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 99 60.

BOURSE DU 13 MAI.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 99 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE SOCIÉTÉ BALAZARD ET FOUQUET.

Les créanciers de la faillite de la société Balazard et Fouquet, quincaillers à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se trouver le samedi 23 mai courant, à 9 heures 1/2 du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

1° LA MAISON occupée par M^{me} Rotureau, située au Pont-Fouchard, comprenant bâtiments d'habitation, servitudes, cours, jardins, pressoir.

2° Un PETIT PRÉ, situé à l'angle de la levée du Pont-Fouchard et de la levée de Nantilly, contenant 19 ares 69 centiares.

Le tout appartenant à M. GASNIER-HERBAULT. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le lundi 18 mai 1868, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de M. et M^{me} Baudry, propriétaires à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers leur appartenant.

Il sera vendu :

Ameublement de salon, consoles, glaces, pendules, flambeaux, vases, vieux meubles, étagères, servantes, commodes, lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, plusieurs jolies tables de toilette, guéridons, tables de jeu, tables de salle à manger, buffet, tapis, tableaux, fauteuils, chauffeuses, chaises, tables, pupitres, bureaux, fauteuils de bureau, baromètre, banc et chaises de jardin, établis et outils, piano, basses, violons, belle batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides et

grande quantité d'autres bons objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE DE MEUBLES

Après décès.

Le 17 mai 1868, à midi, dans une maison sise au village de Bron, commune du Coudray-Macouard, appartenant à MM. Thibault, il sera procédé, par le ministère de M^e Hacaault, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques des meubles meublants et autres objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Antoine Thibault, demeurant en son vivant audit village de Bron, et de la communauté qui a existé entre lui et la feue dame son épouse.

Ces objets consistent en ustensiles de ménage, linge, vêtements, lits garnis, armoire, buffet, tables, chaises, nappes, charnières, harnais, et autres instruments aratoires, vaches, veaux, porcs, chevaux, harnais et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE LA NUE-PROPRIÉTÉ Soumise à l'usufruit de la veuve Audrain,

D'UNE MAISON

AVEC JARDIN Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, appartenant au sieur Audrain. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A CÉDER UN FONDS DE CAFÉ

Avec billard et ses accessoires, Dans un bon quartier de la ville. S'adresser au bureau du journal.

VERT DE LA PRAIRIE PONNEAU.

Cette prairie devant être entièrement pacagée cette année, MM. les propriétaires de chevaux sont prévenus que la deuxième partie sera ouverte le 15 mai.

S'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, ou sur la prairie, au garde.

Prix pour un mois : 30 francs, et 1 franc pour le garde.

On paiera en entrant.

(210)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre,

Maison connue depuis sa fondation pour vendre le meilleur marché de

MAISON DE GROS ET DÉTAIL,

Rue Beaudrière,

ANGERS.

SAUMUR.

MAISON D'ACHATS,

Rue Neuve - St - Eustache,

PARIS.

GRAND CHOIX

DE CHALES, SOIERIES POUR MARIAGES.

L'activité de nos affaires, depuis le commencement de la saison, nous a forcés de faire un nouveau voyage en fabrique. Nous avons trouvé les marchandises dans des conditions de prix tellement avantageuses que cela nous permet de mettre en vente aujourd'hui quelques soldes à des prix véritablement extraordinaires de bon marché.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES.

Cretonnes chinées, moulinées, carreaux et rayures, 100 pièces à choisir, articles de 1 fr. 50 c., vendus fr. 70 c.
 Mousses printanières, 1^{re} qualité, articles vendus au commencement de la saison 3 fr. 50 c., au prix incroyable de 95
 Orléans moulinés et Cretonnes 60 c. 70 c. 90
 Haute nouveauté de tissus glacés et fantaisie, vendus bien au-dessous du cours.

CONFECTIONS POUR DAMES.

Caracos et pardessus pour Dames 1 95
 D^o d^o d^o nouveauté 4 50
 Confections riches, bien garnies 10, 15, 20 et 25
 Basquines soie avec ceinture impératrice (drap de Lyon 1^{re} qualité), vendues partout 70 et 80 fr., à 45

JUPONS CONFECTIONNÉS.

500 Jupons tout faits, très-nouveaux, articles de 10 fr., à 3 95
 500 Jupons haute nouveauté, tout ce qui se fait de plus beau, à 6, 7, 8 et 12
 Grand choix de Draperies, Coutils, Pantalons, Soieries, Alpagas, Cravates, Faux-Cols.
 Il reste encore en magasin pour un mois de vente de notre grande affaire de Madapolams, qui nous a permis de vendre des
 Madapolams renforcés pour chemises, à 50
 Cretonnes extra-fines, d^o, 1^{re} qualité, à 95

CONFECTIONS POUR HOMMES.

Choix considérable de Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants; mise en vente de plus de mille Costumes complets, fantaisie et noirs.

Grand choix de Chemises, Gilets flanelle confectionnés.

Un tailleur attaché à la maison nous permettra de livrer des vêtements sur mesure dans les vingt-quatre heures.

MERCERIE, BONNETERIE.

Grand choix de Garnitures pour Robes, Galons nouveauté, depuis fr. 15 c.
 Ceintures perlées 95
 Ceintures impératrice, haute nouveauté, tout soie 7 et au-dessus.
 100 douzaines Bas Enfants 25 d^o.
 100 d^o Femmes et Chaussettes Hommes 40 d^o.

Assortiment complet de Passementeries pour lits et rideaux de fenêtres.

Seul dépôt du Fil Croquemitaine, 1^{re} médaille à l'Exposition, le meilleur de tous les fils connus, la douzaine de pelotes : 1 franc.

Saumur, imp. de P. CODET.